



Commune de BEAUPONT

DEPARTEMENT DE L'AIN

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



ARRÊT DU PROJET

Elaboration du PLU prescrite le : | Délibération du 22/01/2015 complétée le 2/06/2016

Vu pour être annexé à la délibération du : Délibération du 16/05/2019



*Le Maire
Georges Foucy*

BORDEREAU DES PIÈCES

PIÈCES PRINCIPALES

1a – Rapport de présentation

1b – Incidences sur l'environnement

2a – Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

2b – Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

3a – Plan de zonage d'ensemble au 1/7500 °

3b – Plan de zonage du centre au 1/3500°

4a – Règlement

4b – Changement de destination (L151-11)

4c – Eléments repérés au titre de l'article L151-19

5a – Zonage d'assainissement et eaux pluviales

5b – Note explicative des zonage et conditions de réalisation d'un assainissement non collectif

ANNEXES

Annexe 1 – Servitudes d'Utilités Publique

Annexe 2 – Arrêté de classement sonore

Annexe 3 – PDIPR

BILAN DE LA CONCERTATION